LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

ANTICIPER LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

- La valorisation des compétences des seniors
- Des actions ciblées en faveur des familles
- Le développement des soins et du soutien à domicile
- Un nombre de places suffisant en EMS

PRÉSERVER LA COHÉSION SOCIALE ET LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION

- Un renforcement de l'intégration et du sentiment d'appartenance
- Un développement du bilinguisme et des échanges entre les régions
- Des prestations de santé de qualité, une médecine de proximité et en réseau
- Des conditions dignes pour les personnes en situation de handicap

MISER SUR LA QUALITÉ DE LA FORMATION

- Une école parmi les plus performantes de Suisse et d'Europe
- Un accent fort sur les mathématiques, les langues et l'informatique
- Une égalité des chances pour tous les élèves
- La formation professionnelle, et tout au long de la vie, au cœur du système de formation
- Le développement de la formation supérieure, de la recherche et de l'innovation
- Une consolidation des synergies entre la formation et l'économie

ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- La mise en œuvre du plan climat
- La mobilisation des parties prenantes
- L'exemplarité
- La cohérence des politiques publiques

AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE VALAISANNE

- Une promotion de la culture d'innovation et d'entrepreneuriat
- Une promotion économique priorisée sur la création de valeur ajoutée
- Le renforcement des interactions entre recherche et économie
- L'amélioration des conditions-cadres : fiscalité – allègements administratifs
- Un tourisme « 4 saisons », le leadership énergétique et la digitalisation
- La valorisation des grands événements sportifs et culturels

GARANTIR L'ÉQUILIBRE DES FINANCES CANTONALES

- Un équilibre financier à long terme
- Le financement des investissements nécessaires au développement du canton
- Une fiscalité favorable à la croissance économique
- Des recettes fédérales consolidées

OPTIMISER LA CAPACITÉ D'ACTION DES INSTITUTIONS

- Une révision totale de la Constitution pour répondre aux défis du 21e siècle
- Un soutien actif aux fusions de communes
- Une administration plus efficace, accessible et transparente
- Des statistiques répondant aux besoins
- Une gouvernance optimisée pour mieux servir la population, les institutions et les entreprises

AMÉLIORER LA MOBILITÉ

- Un développement du trafic régional en phase avec celui de la population
- L'intégration dans les réseaux ferroviaires et aériens nationaux et internationaux
- L'extension des infrastructures de mobilité douce
- Un réseau routier achevé et entretenu
- L'anticipation des nouvelles technologies
- L'optimisation du transfert rail-route

PRÉVENIR LES RISQUES ET ASSURER LA SÉCURITÉ

- Des risques identifiés et analysés, des mesures préventives adoptées
- La priorité aux risques majeurs : tremblements de terre – inondations
- L'anticipation des conséquences des changements climatiques

DÉVELOPPER HARMONIEUSEMENT LE TERRITOIRE
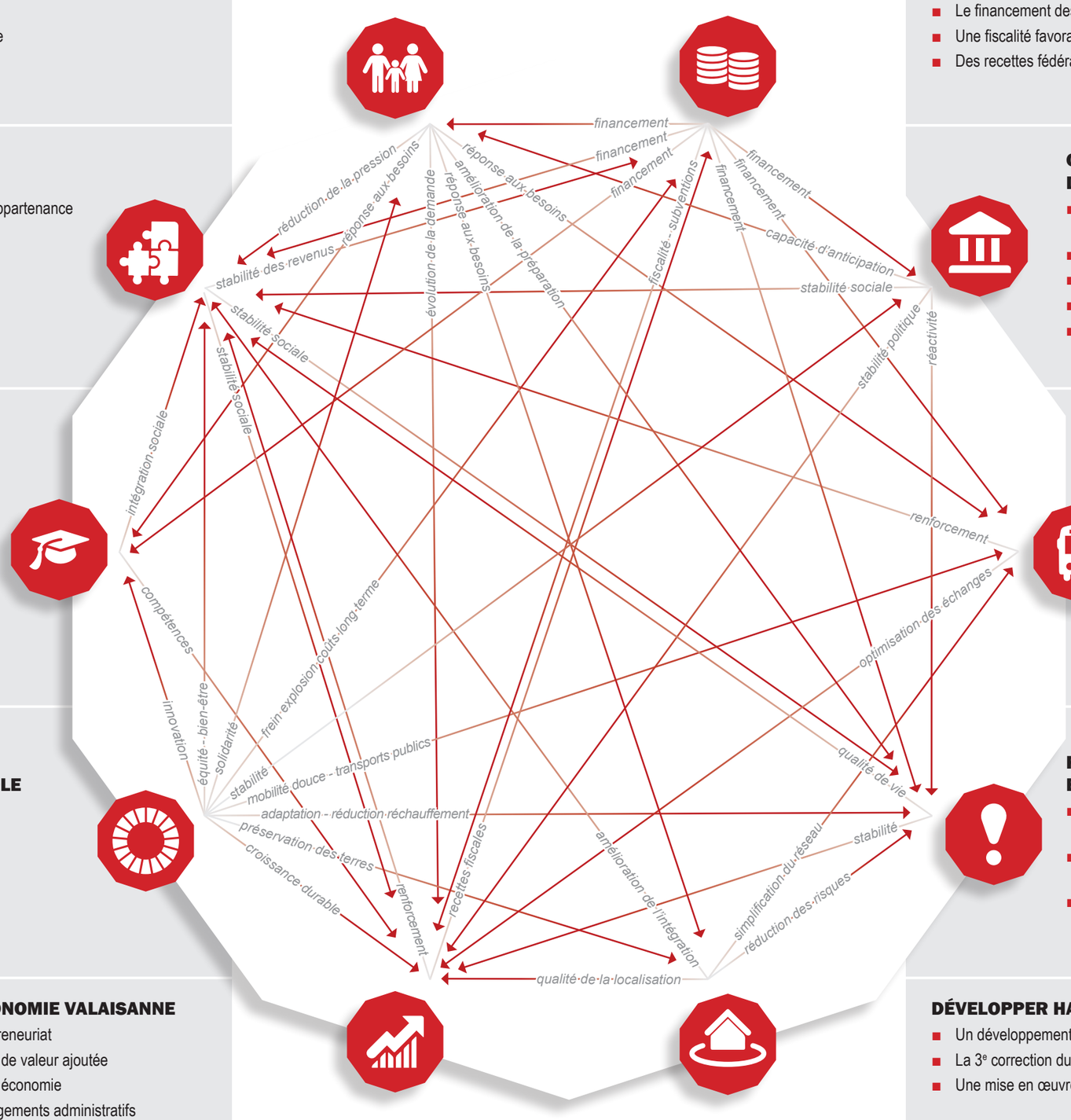
- Un développement territorial global, durable, rationnel, cohérent et équitable
- La 3e correction du Rhône, une priorité du développement territorial
- Une mise en œuvre de la LAT en utilisant sa marge de manœuvre